

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**  
**OFFICE NATIONALE DES SERVICES D'EAU EN MILIEU RURAL**  
**AAO N°03 /MHA/ONSER/2026**

1. L'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural (ONSER) a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds budgétaires pour l'année 2026, afin d'effectuer des paiements au titre du Marché intitulé : **Acquisition de matériel d'exhaure (pompes immergées et accessoires) en un seul lot,**
2. Les équipements seront fournis, au siège de l'ONSER à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas **15 jours après la commande,**
3. L'ONSER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour : **Acquisition de matériel d'exhaure (pompes immergées et accessoires) en un seul lot,**
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert,
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles, qualifiés et classés remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres,
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur Général de l'ONSER, Avenue : Ely Ould M'HEIMID : BP : 727, Tél Standard (222) 45 25 19 51, Ligne DG (222) 45 29 41 95, Fax (222) 45 29 41 94 ; 49 49 11 20 ; e-mail : [www : onser@hydraulique.gov.mr](mailto:www@hydraulique.gov.mr) et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00 et le vendredi de 09H à 11H,
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont les suivantes pour :
  - Avoir un chiffre d'affaires moyen durant les trois dernières années (2024, 2023 et 2022) de **Quatorze millions ouguiya (14 000 000 MRU)**
  - Avoir une capacité financière de **Sept millions ouguiya (7 000 000 MRU),**
  - Avoir réalisé 2 marchés similaires (de même nature, de même complexité et de même ampleur) durant les 5 dernières années en matière de fourniture de systèmes d'exhaures et accessoires.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse de la Direction Générale de l'ONSER mentionnée ci-dessus, contre un reçu de paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de cinq mille Ouguiyas (5 000 MRU). Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis :

Direction Générale de l'ONSER, Avenue : Ely Ould M'HEIMID BP : 727, Tél Standard (222) 45 25 19 51, Ligne DG (222) 45 29 41 95, Fax (222) 45 29 41 94, 49 49 11 20 ; e-mail : [www : onser@hydraulique.gov.mr](mailto:www@hydraulique.gov.mr).
9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-mentionnée :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 455/ Ilot C-Tevragh Zeina, Tél : (+222) 45 25 38 52, Nouakchott-Mauritanie, Email : [cpmpmha@gmail.com](mailto:cpmpmha@gmail.com), [cpmp.mha@hydraulique.gov.mr](mailto:cpmp.mha@hydraulique.gov.mr) Au plus tard le 24/06/2026 à 13 h 00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

10. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis le 24/06/2026 à 13 h 30 min à la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 455/ Ilot C-Tevragh Zeina.

11. Les fournisseurs qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :

- Qui ont un marché résilié avec le MHA durant les deux dernières années (2025 et 2024),
- Qui ont un ou plusieurs marchés avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels d'exécution le jour de l'ouverture des offres,
- Qui ont des marchés en cours d'exécution ou en cours de signature dépassant le nombre de deux le jour de lancement du présent avis.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : six cent mille ouguiya (600 000 MRU).

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédant de trente (30) jours la durée initiale de la validité de l'Offre.

**NB : Conditions et exigences qualificatives :**

- Toute référence non certifiée par une attestation délivrée par un maître d'ouvrage public et établie au nom du soumissionnaire ne sera pas prise en considération lors de l'évaluation des offres des soumissionnaires.
- Les documents présentés dans l'offre doivent être signés exclusivement par la personne habilitée à engager valablement le candidat (Le Président Directeur Général ou le Directeur Général de l'entreprise soumissionnaire), avec les pouvoirs de signature correspondants en originaux, notariés dans le pays de nationalité de l'entreprise candidate.

Il est exigé de renseigner et justifier pour chaque expérience présentée les éléments suivants :

- La référence du marché,
- Le montant du marché,
- La date de réception (fournir le PV de réception),
- Descriptif des travaux (fournir une copie du marché),
- Les coordonnées téléphoniques et mail du maître d'ouvrage public bénéficiaire

Le Directeur Général de l'ONSER  
Mohamedou Zeini HAMADY

